

Assistance technique à l'exploitation du service eau potable

Lors de la séance du 07 novembre 2013, le conseil syndical avait confié une mission d'assistance technique sur les installations et le réseau d'eau potable à la société SAUR.

Cette convention d'assistance technique à l'exploitation du service eau arrive à échéance le 31 décembre 2018.

Au vu du service et au coût de cette prestation, le comité :

↓ Décide de solliciter le bureau d'étude Utilities Performance pour une assistance à maîtrise d'ouvrage pour la rédaction du CCTP de passation d'un contrat de gestion du service d'eau potable du syndicat

Coût de cette offre : 1 875.00 euros HT -cette offre comprend les prestations suivantes :

1. Aide à la décision sur le type de contrat ;
2. Etude des installations de production, traitement et stockage afin de prendre connaissance des équipements actuels et des besoins propres en terme de maintenance et de surveillance ;
3. Etablissement d'un dossier de consultation des entreprises, comprenant notamment :
 - Un descriptif des installations et équipements de production, traitement, surpression et stockage d'eau potable,
 - Un descriptif détaillé des installations de distribution (réseaux),
 - Un cahier des charges techniques des prestations demandées à l'entreprise prestataire,
 - Des bordereaux de prix détaillés par type de prestations,
 - Les pièces administratives liées à la passation du marché :Règlement de consultation, Cahier des Clauses Administratives particulières, Acte d'engagement.

Un document provisoire sera remis au maître d'ouvrage et sera présenté aux élus.

Le document définitif sera rédigé en intégrant les exigences complémentaires du maître d'ouvrage

Délibération Adoptée à l'unanimité

Le comité :

- autorise Monsieur le Président à signer tous les documents relatifs à ce dossier.

Vu par nous, Président du SIAEP, pour être affiché à la porte de la Mairie, conformément aux prescriptions de l'article 56 de la loi du 05 Août 1884

Le Président

